

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU Jeudi 04 Février 2016

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'accueil municipal de loisirs sans hébergement en 2016 qui fonctionnera du 7 Juillet au 5 Août. Comme les années précédentes, le centre sera accessible aux enfants âgés de 3 ans à l'ouverture jusqu'à 14 ans.

Un séjour en centre de vacances pour 15 enfants Esquerdois sera reconduit en Août de cette année.

Le Conseil Municipal adopte les conditions d'attribution des colis de fin d'année définie par la commission des fêtes.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été établi afin de gérer au mieux les situations événementielles exceptionnelles auxquelles la commune pourrait être confrontée.

Un nouveau comité sera chargé de réactualiser le plan.

L'assemblée sollicite une nouvelle évaluation du service des Domaines afin de mettre en vente le presbytère.

Suite à la demande du corps enseignant de revoir les horaires scolaires ainsi que les activités périscolaires, le Conseil Municipal décide de ne pas les modifier pour l'année 2016/2017.

Les travaux de réaménagement de la cantine scolaire sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière de la CAF.

Un club de poterie est à l'étude.

Le repas des aînés de 2016 gardera le même traiteur que celui de l'année précédente.

Le cirque Daniel PREIN sera installé du 21 au 28 Février 2016 sur le parking de la salle des fêtes de la Poudrerie.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur l'organisation par la commune, d'une sortie scolaire de fin d'année pour les élèves de CM2.

Vu pour être affiché le **15 Avril 2016**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A ESQUERDES

(sceau de la mairie)

Le 15 Avril 2016

MAIRIE – 1048, rue B. Chochoy – 62380 ESQUERDES  
Tél : 03.21.93.25.16 – Fax : 03.21.93.85.22

